

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE  
ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

## HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit octobre,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Dunières (salle du Duc de Joyeuse),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Catherine MARCON)

Nombre de membres :

En exercice : 24

Présents : 19

Ayant pris part au vote  
(vote public) : 22

- o Pour : 22
- o Contre : 0
- o Abstention : 0
- o Blanc : 0
- o Nul : 0

Date de convocation :

Le 22 octobre 2024

Date d'affichage :

Le 22 octobre 2024

DELIBERATION N° :  
DC/2024-10-28/07

OBJET DE LA SEANCE :  
Centre de loisirs (Riotord) -  
Aménagement des  
extérieurs

Demande de subvention  
DETR 2025

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, GOUY Pascal, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, SOUTRENON Maryline et JAMES Marie-Laure.

Excusés : Néant

Absents : Mme MASSARDIER Céline et M. CELLE Hubert.

Pouvoirs : Mme DURIEUX Gladys donne pouvoir à M. POINAS J-M.  
Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.  
M. MOULIN Christophe donne pouvoir à Mme MARCON Catherine.

\*\*\*\*\*

M. POINAS, Vice-Président, rappelle les délibérations du Conseil Communautaire n° DC/2019-12-02/03 et DC/2019-12-02/11 en date du 2 décembre 2019 approuvant le transfert de la compétence « jeunesse » à la Communauté de Communes ; le transfert de cette compétence à la Communauté de Communes comprenant notamment la gestion et l'entretien des bâtiments mis à disposition.

Il explique que des travaux d'aménagement des extérieurs du centre de loisirs à Riotord sont envisagés afin d'améliorer la qualité du cadre de vie des enfants qui utilisent ce service.

M. POINAS présente au Conseil Communautaire les travaux prévus (installation de jeux, aménagements paysagers, espaces de rangement...) et le plan de financement prévisionnel du projet :

Dépenses	Recettes
Travaux + maîtrise d'œuvre : 100 000 € HT	CAF (40%) : 40 000 €
	DETR 2025 (40%) : 40 000 €
	Autofinancement HPVc (20%) : 20 000 €
Total : 100 000 € HT	Total : 100 000 €

M. POINAS propose au Conseil Communautaire de se positionner sur ce dossier.

AR Prefecture

043-244300307-20241028-DC2024102807-DE  
Reçu le 06/11/2024

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le projet d'aménagement des extérieurs du centre de loisirs à Riotord afin d'améliorer la qualité du cadre de vie des enfants qui utilisent ce service,
- approuve le plan de financement prévisionnel correspondant présenté ci-dessus,
- sollicite M. le Préfet de la Haute-Loire pour une subvention la plus élevée possible au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux ou de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2025 pour financer ce projet,
- sollicite M. le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Loire pour une subvention d'investissement la plus élevée possible pour financer ce projet,
- dit que les dépenses relatives à ce projet sont inscrites au budget primitif 2025,
- charge M. le Président de déposer les dossiers de demande de subvention correspondants,
- charge le Président et le Vice-Président compétent de prendre toutes décisions utiles pour la réalisation de ce projet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET  
Président,

Catherine MARCON  
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

*Affichage et publication effectués le*

**AR Prefecture**

043-244300307-20241028-DC2024102807-DE  
Reçu le 06/11/2024